

Rapport de la Commission des Finances (COFIN)
Préavis 11/2023 - « Travaux de mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite. »

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Madame Cosette Perfect et de Messieurs Guillaume Graf, Marc Veraguth, Marco Caffaro, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Patrick Eerdmans et votre président rapporteur, a étudié le préavis 11/2023 « Travaux de mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite. ».

Messieurs Nicolas Garoflid, François Puricelli et Sandy Warth étaient excusés et remplacés.

M. Maurice Mischler, Municipal des Finances, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Discussion générale

La discussion tourne principalement autour de l'aspect provisoire de ces arrêts de bus. Certains commissaires trouvent étrange de ne pas immédiatement faire ces arrêts de manière définitive. M. Mischler répond que le but est de montrer de la bonne volonté en mettant aux normes ces arrêts de bus le plus vite possible.

Un commissaire trouve tout de même étrange de devoir faire tous ces arrêts d'un seul coup. Cela aurait pu être fait au fur et à mesure de manière plus progressive, sans avoir à passer par cette phase provisoire.

La discussion n'est plus demandée, nous passons au vote.

La commission a voté en faveur du préavis à l'unanimité.

En fonction de ce qui précède, la Commission des Finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 11/2023 « Travaux de mise en conformité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite. ».

Epalinges, le lundi 22 mai 2023

Président rapporteur, Michael Crottaz



